



Mercredi le 7 mai 2014



**Recommandations  
dans le cadre de la consultation publique:**

**Industrie du taxi de Montréal  
Sécurité des chauffeurs et des usagers**

**Présentées par le CPCDIT**



# Le CPCDIT



- ▶ Fondé en 1995, nous sommes un organisme:
  - Sans but lucratif
  - nos membres viennent de toutes les régions du Québec
  - reconnu par le MTQ
  - Membre de la table de concertation de l'industrie du taxi
  - Membre de la table québécoise de la sécurité routière
  - Partenaire des organismes spécialisés en transport adapté
  - Partenaire des organismes spécialisés en transport collectif urbain et rural
  - Partenaire des regroupements d'utilisateurs de services spécialisés
  - Promoteur actif de solutions telles le MV1
  - Promoteur du programme d'électrification de l'industrie du taxi en collaboration avec les ministères du transport, des ressources naturelles, d'Hydro Québec ainsi que des villes de Québec et de Montréal.
  - Fondateur et gestionnaire du programme COOL Taxi

2154 Chemin Chambly, bureau 250, Longueuil J4J 3Y7



## Le rayonnement de l'industrie du taxi



L'industrie du taxi de Montréal a besoin de revaloriser son image et le BTM devra assumer son leadership en collaboration avec tous les partenaires membres de son comité de gestion en développant:

- La définition du rôle du taxi dans le mix du transport des personnes conforme aux attentes de l'industrie, des utilisateurs ainsi qu'aux autres partenaires offrant ce transport
- Un programme de relations publiques efficace
- Des campagnes de communication axées sur les aspects positifs de l'industrie, sur ses membres, ses gestes positifs (Campagne SAVIEZ-VOUS QUE)
- Un programme de formation adapté aux nouvelles réalités **en collaboration** avec les membres de l'industrie et les utilisateurs
- Un programme qui permettra à l'industrie de développer des liens solides avec les partenaires naturels tels: la chambre de commerce et l'office du tourisme du grand Montréal



## Le rayonnement de l'industrie du taxi



L'industrie du taxi de Montréal a besoin de revaloriser son image et le BTM devra assumer son leadership en collaboration avec tous les partenaires membres de son comité de gestion en développant:

- La mise en chantier de postes d'attentes qui répondront à l'image que veut se donner la ville ainsi que l'industrie du taxi de Montréal
  - ✓ Postes d'attentes pour véhicules essence
  - ✓ Postes d'attentes dédiés aux véhicules électriques
- Un environnement qui valorisera le transport adapté
- Une offensive pour éradiquer le transport illégal
- La mise en place en collaboration avec les partenaires gouvernementaux et privés d'un programme qui aura pour objectif de créer une infrastructure de recharge pour les véhicules de taxis électriques
  - Projet que le CPCDIT en collaboration avec nos partenaires a déposé auprès du gouvernement du Québec
    - Programme subventionné
    - Impact auprès de la clientèle (aires d'attentes dédiées, couleur de véhicules spécifique)
    - Économie de coûts d'opérations pour les chauffeurs
    - Élimination de GES
    - Image positive de Montréal auprès des citoyens et des touristes



Le BTM a définitivement déjà mis de l'avant plusieurs mesures pour assurer la sécurité des chauffeurs et de ses usagers mais doit envisager de nouvelles mesures pour assurer une protection optimale de ceux-ci :

### Pour les chauffeurs:

- Assurer la possibilité de localiser tout véhicule de taxi en devoir en tout temps et d'assurer un suivi immédiat quand requis
  - localisation de tous les véhicules par les intermédiaires (GPS)
  - Localisation de tous les véhicules indépendants par une structure à créer (GPS)
- Obligation pour tous d'être relié à une centrale qui sera en mesure de réagir instantanément (911)
- Donc obligation par voie réglementaire pour les intermédiaires en service à répartir les appels directement à l'auto via un module installé dans ces derniers permettant l'accès aux tablettes des chauffeurs
- Réglementer la procédure de façon à ce que tous les appels de service soient transmis par le biais de l'équipement de gestion des appels de répartition et de communication approuvés par le BTM et identifiés comme étant parties prenantes d'un véhicule identifiable
- Entreprendre la lutte contre le transport illégal
  - Campagne d'information, hausse des amendes, saisies d'autos si récidive



Le BTM a définitivement déjà mis de l'avant plusieurs mesures pour assurer la sécurité des chauffeurs et de ses usagers mais doit envisager de nouvelles mesures pour assurer une protection optimale de ceux-ci :

### Pour les chauffeurs:

- Formation concernant les mesures de sécurité lors de la formation de base
  - Mise à niveau périodique
- Installation de caméras à bord des véhicules taxis
  - Mesure dissuasive qui ne pourra éliminer tous les crimes mais qui pourrait certainement inciter autant les chauffeurs que les utilisateurs à conserver une certaine réserve
  - Mesure donc intéressante tant que les coûts n'incombent pas à l'industrie
- Obligation pour tous les véhicules taxis d'accepter les cartes de crédit et de débit ainsi que les coupons de taxi incluant les coupons Cool qui ont été conçus pour sauver des vies
  - Obligation supplémentaire nécessitant que tous les véhicules taxis soient rattachés à une centrale



- Le BTM a définitivement déjà mis de l'avant plusieurs mesures pour assurer la sécurité des chauffeurs et de ses usagers mais doit envisager de nouvelles mesures pour assurer une protection optimale de ceux-ci :

### Pour les chauffeurs:

- Importance d'imposer un code d'éthique universel auquel tous les intervenants de l'industrie du taxi devront adhérer
  - Uniformiser le code d'éthique des intermédiaires en service
  - Adhésion obligatoire des indépendants à un organisme de contrôle en acceptant un code d'éthique universel. Cet organisme pourra gérer les plaintes et assurer la qualité du service à la clientèle.
  - L'interdiction d'utiliser le téléphone cellulaire quant il y a un client à bord sous peine de sanction



- Le BTM a définitivement déjà mis de l'avant plusieurs mesures pour assurer la sécurité des chauffeurs et de ses usagers mais doit envisager de nouvelles mesures pour assurer une protection optimale de ceux-ci :

### Pour les usagers:

- Le certificat de vérification des antécédents judiciaires des chauffeurs de taxi, une nécessité
  - Le MTQ, le BTM et les corps policiers sont en négociation depuis près de 2 ans sans résultat tangible
  - Il serait souhaitable de vérifier auprès d'organismes privés s'ils peuvent répondre efficacement à cette demande

Nous suggérons que ces frais de vérification ne soient pas imputés aux chauffeurs de taxi. Ceux-ci ont déjà de nombreux frais récurrents et déjà beaucoup de nos membres sont sous payés pour le nombre d'heures travaillé. Une ou des solutions devraient être envisagées pour pallier à cette situation

- campagnes de communication pour informer les usagers de cette initiative
- Augmentation des effectifs pour éradiquer le soit disant transport bénévole et toutes autres formes de transport illégaux
- Campagnes de communication informant la population des dangers du transport illégal



### Mesures pour la sécurité des chauffeurs et des usagers

- Installation des caméras: Une mesure souhaitée non seulement à Montréal mais en région. Comme le but ultime est de protéger les chauffeurs et les usagers, cette opération devrait être complétée sans frais pour les propriétaires de véhicules ou à un coût minimal
- La piste de solution suggérée par le BTM nous apparaît réalisable et pourrait assurer à long terme le financement du programme de développement que veut se donner le nouvel organisme paramunicipal
- Il ne faut surtout pas oublier que les revenus publicitaires d'un réseau qui peut offrir, un auditoire si élevé (37 millions de course X 1.7 passagers annuel) peut générer des revenus forts intéressants si bien négocié.
- Dans un premier temps, il serait possible d'envisager la possibilité d'une entente qui serait fort avantageuse non seulement pour le BTM mais aussi pour les membres de l'industrie du taxi de Montréal et possiblement même pour l'ensemble de l'industrie québécoise
- Évaluer la pertinence de développer une tarification de jour et de nuit
- Évaluer la possibilité d'une pré facturation (lors du départ) à ajuster à l'arrivée
- Développer des campagnes pour informer les chauffeurs des dangers et des outils qui existent pour les protéger
- Resserrer l'étau auprès des transporteurs illégaux
  - Engager de nouveaux inspecteurs
  - Augmenter les amendes
  - Campagnes de communication